

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 464

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Mai 2005

Les publicitaires adoptent de plus en plus l'anglais dans leurs textes. Des industriels obligent leurs cadres à s'exprimer en anglais lors des réunions d'entreprise. Certains entraîneurs américains de clubs sportifs imposent leur langue à l'équipe qu'ils dirigent. Les médias audiovisuels diffusent en abondance de la chanson anglo-américaine. Tout cela n'est pas innocent. Il s'agit d'inoculer dans la société un virus qui finira par la contaminer tout entière.

«Marines»

Nos médias s'obstinent à utiliser ce terme pour désigner les soldats des troupes d'intervention des flottes américaine et anglaise opérant en Irak. Il s'agit tout simplement de *fusiliers marins*.

Adopté aujourd'hui par tous les dictionnaires usuels «français», cet anglicisme (d'origine française) devrait au moins être adapté à notre prononciation à la place de la phonation bovine «meuh...rinn's» dont se gargarisent les commentateurs de l'audiovisuel.

(Défense du français, n° 464, mai 2005)

Rédimer

Aujourd'hui peu usité, ce verbe (du lat. *redimere*, racheter) a eu d'abord le sens religieux de «racheter le genre humain par son sacrifice» en parlant du Christ (en relation avec *rédemption*, *rédempteur*).

Par extension, il est employé au sens de «racheter une peine, sauver».

Pronominalement, *se rédimer* c'est «se racheter, se délivrer de..., à prix d'argent»: «*Ce fut le seul qui se rédima d'une réquisition indigne*» (P. Assouline).

(Défense du français, n° 464, mai 2005)

Parti, partie

On observe une confusion fréquente entre ces deux mots, comme dans cette relation d'un fait divers: «M. Untel a été vivement pris à parti [*sic*] par son client.»

Prendre à partie c'est attaquer quelqu'un en justice et, par ext., s'en prendre à lui, l'incriminer, lui imputer une chose: «*Il n'a point pris le ciel, ni le sort à partie*» (P. Corneille).

Prendre parti: se décider pour ou contre, choisir, prendre position: «*L'Eglise peut prendre parti dans les choses que l'Evangile laisse indifférentes*» (Bossuet).

Tirer parti de: tirer avantage, utilité, profit; faire servir au mieux de ses possibilités, de ses intérêts: «*Lorsque Tibère commença à régner, quel parti ne tira-t-il pas du sénat!*» (Montesquieu).

(Défense du français, n° 464, mai 2005)

Succinct

Emprunté au latin classique *succinctus* «retroussé» (d'un vêtement), court-vêtu, *succinct* qualifie ce qui est exprimé en peu de mots, bref, concis, par opposition à prolix: un exposé succinct. Par extension, se dit aussi des personnes: «*Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé*» (La Fontaine).

On rencontre assez souvent *succinct* orthographié par erreur «succint». Les lettres finales *ct* (comme pour *distinct*) ne se prononcent pas.

(Défense du français, n° 464, mai 2005)

Processus

D'abord utilisé en anatomie (processus inflammatoires) ce mot a pris ensuite le sens de «progrès, développement» et est passé dans l'usage courant pour désigner un ensemble de phénomènes se déroulant dans le même ordre. La spécialisation plus technique de «suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat» empiète sur l'aire d'emploi de *procédure* (ensemble d'étapes successives dans la conduite d'une opération complexe).

Employé surabondamment par les médias, *processus* tend à supplanter abusivement *développement*, *croissance*, *progression*, *cheminement*, *déroulement*, *extension*, etc.

(Défense du français, n° 464, mai 2005)

«Talk-show»

Mot anglo-américain (de *to talk* «parler» et *show* «spectacle») désignant une émission de télévision consistant en une conversation entre un animateur et ses invités.

Les dictionnaires usuels ont d'emblée adopté ce terme, sans même proposer un équivalent français.

Proposons donc: entretien, causerie, débat télévisé; plateau-débat, face-à-face, table ronde; causerie-débat (Sénégal); débat-spectacle (Acad.); émission-débat (Québec et Acad.).

C'est dire si cet anglicisme s'avère indispensable.

(Défense du français, n° 464, mai 2005)